



**Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal,
agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.
Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes
Comité Départemental de l'Ain**

Siège Social : 67 Avenue Jean Jaurès - 01000 Bourg en Bresse

Entrée 1 boulevard Jules Ferry

N° SIRET 441 197 480 00029 -- Code APE 9312Z

Compte-rendu de la réunion du Comité directeur du 06/12/2022
12ème réunion du mandat.

Membres présents, par ordre alphabétique :

BIGOT R., BOUVARD J., CARNEIRO DA SILVA D., DIDIER N., GAILLETON S.,
GERMAIN M., JEANPERRIN É., LACROIX J-C., MALLET G., MOYNE-BRESSAND M.,
JP ROCHY., SABELLI G., TRILLIAT G., VERNE JF., VIOLLET É.

L'ordre du jour était le suivant :

- **approbation du dernier PV ;**
- **accueil et présentation des nouveaux membres ;**
- **lecture des courriers et mails ;**
- **retour sur le congrès du 26 novembre ;**
- **congrès régional et national à venir ;**
- **formation des commissions ;**
- **organisation du championnat de tir 2023 ;**
- **point financier ;**
- **questions diverses.**

Le CR de la réunion du 31 octobre est approuvé à l'unanimité.

Le Président présente les deux nouveaux élus.

Marine Moyne-Bressand intègre la Commission, de discipline en tant que Membre du Comité.

Jean-Philippe Rochy lui a souhaité faire partie de la Commission des jeunes et de la discipline.

L'ensemble des courriels ou courriers est en annexe du C.R.

Il est fait un retour rapide sur l'Assemblée générale de Marboz qui ne restera pas dans les annales.

Violences verbales puis physique pour terminer étant devenues la règle.

Le Président, le Secrétaire et JF. Verne représenteront le Comité lors de l'Assemblée générale du Comité régional.

La semaine suivante le Président et le Secrétaire assisteront au Congrès national.

Le Comité directeur est toujours en attente de trois Personnes pour faire partie de la Commission des opérations de surveillance électorale. Il y a urgence.

Faire acte de candidature auprès du Président du Comité départemental.

Néanmoins les Personnes qui souhaiteraient se présenter à l'élection du Comité directeur doivent s'abstenir de postuler.

La Commission des statuts et règlements a étudié un nouveau règlement pour le championnat départemental de tir de précision.

Il est revu en détail et approuvé par le Comité directeur.

Georges Mallet est chargé de calculer le nombre de qualifiables par secteur et par catégorie de tireurs et de tireuses.

L'intégralité du règlement sera mis en ligne sur le site Internet du Comité.

La Trésorière commente les recettes du Comité qui s'élèvent à 4216€, et les dépenses à 2563€, depuis le début de la saison 2022-2023.

Plusieurs questions relatives aux CDC sont abordées, mais nous attendrons le Congrès national du 17 décembre 2022 pour vous apporter des précisions.

La seule information qui ne devrait pas être démentie, c'est que le Comité directeur n'organisera pas de Coupe départementale en jeu provençal.

Une estimation pour remplacer les tubes au néon par des D.E.L avait été demandée, la facture s'élèverait à environ 725€.

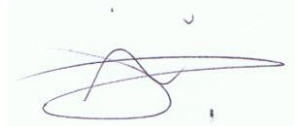
Quelques dates à retenir :

21 janvier 2023 à 9h au Siège, tirage des groupes pour les CDC ;

4 février 2023 à Miribel, attribution des organisations des CDC.

Prochaine réunion du Comité directeur, le 7 janvier 2023 au Siège.

Le Président du CD 01 FFPJP



Nicolas DIDIER

Le Secrétaire général



Georges MALLET

Ci-après les courriels

Lecture du courriers + mails
Réunion du 06/12/2022

06/12 : Mail de G. Sabelli : modification du règlement de championnat de tir de précision ;

05/12 : demande de subvention exceptionnelle du club de St Jean le Vieux ;

05/12 : Mail du club de Meximieux suite à la diffusion du CR du congrès de Marboz, sur les questions diverses et les réponses apportées ;

05/12 : Mail du CDOS de l'Ain : dossier de subvention ;

02/12 : Echange de mail avec la FFPJP suite à la demande faite du club d'Artemare pour l'inscription en coupe de France provençal : réponse la capture d'écran transmise est datée du 21/11 or la date de clôture était au 20/11. Donc or délai.

01/12 : de la FFPJP : plaquette sur le congrès national à Evian du 17 décembre ;

01/12 : du comité Régional : rapport activités 2022 ;

29/11 : du comité Régional : documents pour congrès régional du 10 décembre ;

28/11 : mail de JC Lacroix : réunion du 14 décembre de la commission jeunes ;

28/11 : du comité Régional : ordre du jour du congrès régional ;

28/11 : mail du CD03 : questionnaire sur l'organisation de nos championnats départementaux ;

25/11 : du comité Régional : sondage sur l'arbitrage ;

24/11 : de la FFPJP : relevés de décisions (notamment les CDC féminins à 6 joueuses et augmentation du duplicata de licence) ;

18/11 : invitation du CDOS pour congrès élargi ;

15/11 : Mail de M. Germain : devis fanion pour congrès ;

11/11 Mail de Raymond Castant pour valider les infos sur les clubs organisateurs de régionaux dans le comité ;

11/11 : validation du club de Villars pour l'organisation du championnat doublettes provençal.

10/11 : convention de l'entente BCC (Bugey – Côtière - Cerdon) ;

09/11 : mail de M. Germain : bilan 2022 et bilan prévisionnel 2023 ;

04/11 : mail de G. Sabelli : règlement des championnats de l'Ain ;

27/10 : mail de Frédéric Delaune : effectifs arbitres.

Plusieurs mails de René Evrard pour les inscriptions au CRC 2023.

Plusieurs compositions de bureau.

Plusieurs questions diverses pour le congrès départemental.

Rapports des commissions et des secteurs pour congrès départemental.

Plusieurs affiches de concours.